



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MAI 2022

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Début de séance : 19 h 00

Affiché le jour 31 mai 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 39

L'an deux mille vingt deux, le vingt cinq mai, à 19 h 00, le Conseil Municipal de Charenton-le-Pont s'est réuni en séance publique à l'espace TOFFOLI – 12 rue du Cadran, sous la présidence de Monsieur Hervé GICQUEL, Maire de Charenton-le-Pont.

Etaient présents :

- M. GICQUEL, M. TURANO, M. GAILHAC, Mme LEHOUT POSMANTIER ; M. SEGALAT, M. DROUVILLE, M. CRON, Mme GRUBER (départ à 20H30), M. BOCCARA (arrivée à 20H20), M. VAN DEN AKKER, Mme MENOUE, M. BENOIT, M. MIROUDOT, M. MAZURE, Mme LYET, Mme EL HARTI, Mme LONGUEVE, M. MATOBO, Mme GUEGAN-ROS, M. SZERMAN, Mme YANGO, Mme MINART, M. SCAGLIOSO, Mme MARGO - « **Charenton Demain** »
- Mme CAMPOS BRETILLON, M. TOURCHIK - « **Charenton Passionnement** »
- M. RAMBAUD - « **Construire l'avenir à Charenton** »
- M RODRIGUEZ-LACAM – « **Vivons mieux à Charenton** »

Etaient excusés :

- Mme MAGNE, Mme HERBERT, Mme CERTIN, Mme GONNET, Mme GIRARD, M. LEGUIL, Mme YAHIAOUI, M. TRABELSI - « **Charenton Demain** »
- Mme OUTIN « **Charenton Passionnement** »
- Mme DENIS « **Construire l'avenir à Charenton** »
- M. MARTINS PEREIRA - « **Charenton pour tou-te-s** »

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur BENOIT

Adoption du Procès-verbal de la séance du 6 avril 2022

Rapporteur : Monsieur GICQUEL

Présentation des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT

Rapporteur : Monsieur GICQUEL

Monsieur le Maire a rendu compte au Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1) **Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Rapporteur : Monsieur SEGALAT

Délibération DEL_2022_044

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des voix exprimées (4 abstentions « Charenton Passionné » - « Vivons mieux à Charenton »), la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal a donc décidé :

- d'instaurer le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- de rappeler que l'autorité territoriale fixera, par arrêtés individuels, le coefficient afférent à chaque composante du RIFSEEP et les montants correspondants ;
- que les crédits correspondants sont calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget ;
- d'autoriser le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la mise en application du dispositif présenté ci-dessus.

2) Création d'un Comité Social Territorial (CST) local et modalités d'organisation et de fonctionnement

Rapporteur : Madame MINART

Délibération DEL_2022_045

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la création d'un comité social territorial (CST) avec l'institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail. Il a donc été décidé :

- de fixer le nombre de représentants du personnel titulaires à 6 au sein du Comité social territorial ainsi que dans sa formation spécialisée (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants).
- de maintenir le paritarisme numérique en fixant le nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants au sein du CST ainsi que dans sa formation spécialisée, soit 6 membres titulaires et 6 membres suppléants, ces mêmes membres devront respecter la répartition hommes-femmes à savoir 66,85% de femmes et 33,14% d'hommes.

3) Modification du tableau des emplois permanents

Rapporteur : Madame MINART

Délibération DEL_2022_046

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, des suppressions et des créations des postes comme suit :

Suppression	Création	Commentaire	Secteur	Fonction
34 Auxiliaire de puériculture principal de 2 ^{ème} classe	34 Auxiliaire de puériculture de classe normale	Réforme statutaire Passage en catégorie B	Petite Enfance	Auxiliaires de puériculture en multi-accueil
27 Auxiliaire de puériculture principal de 1 ^{ère} classe	27 Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	Réforme statutaire Passage en catégorie B	Petite Enfance	Auxiliaires de puériculture en multi-accueil

4 Masseur-kinésithérapeute, psychomotricien et orthophoniste de classe normale	4 Pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthoptiste et manipulateur d'électroradiologie médicale territorial	Réforme statutaire	Petite Enfance	Psychomotriciens
5 Auxiliaire de puériculture de classe supérieur	5 Adjoint technique	Requalification du besoin	Petite Enfance	Agents techniques qualifiés en multi-accueil
1 Adjoint administratif principal 1 ^{ère} cl	1 Rédacteur	Recrutement sur un grade différent	Cabinet	Journaliste/Photographe

- 4) **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales relative à l'aide au fonctionnement "projet local" au titre du soutien à l'exercice de la fonction parentale**

Rapporteur : Monsieur TURANO

Délibération DEL_2022_047

Le Conseil Municipal a approuvé et autorisé Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer la convention d'objectifs et de financement proposée par la CAF au titre du soutien à l'exercice de la fonction parentale.

- 5) **Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la Convention triennale de partenariat entre les Villes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice, l'État et la Préfecture de Police pour le recrutement et le financement d'un intervenant social au sein du commissariat de police de Charenton-le-Pont**

Rapporteur : Monsieur TURANO

Délibération DEL_2022_048

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention triennale de partenariat avec l'État relative au recrutement et au financement d'un intervenant social au commissariat de Charenton-le-Pont.

- 6) **Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires pour l'année 2022-2023 et suivantes**

Rapporteur : Madame GUEGAN ROS

Délibération DEL_2022_049

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le nouveau règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires. Ce règlement intérieur sera applicable à compter du 1^{er} juin 2022.

- 7) **Modification du dispositif "Ateliers bleus" pour l'édition 2022-2023 et suivantes**

Rapporteur : Monsieur DROUVILLÉ

Délibération DEL_2022_050

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la modification du dispositif "Ateliers bleus" pour l'édition 2022-2023 et suivantes.

8) Attribution de subventions communales au titre de l'année 2022**Rapporteur : Monsieur SEGALAT****Délibération DEL_2022_051**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des voix exprimées (2 abstentions « Construire l'avenir à Charenton »), la répartition des subventions destinées aux associations pour un montant de 616 473 euros.

9) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les contrats de spectacles afférents à la saison artistique 2022/2023**Rapporteur : Madame LONGUEVE****Délibération DEL_2022_052**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer les contrats afférents aux spectacles programmés dans le cadre de la saison 2022/2023.

10) Actualisation des conventions de mise à disposition des installations sportives à titre gracieux et à titre payant**Rapporteur : Monsieur SCAGLIOSO****Délibération DEL_2022_053**

Le Conseil Municipal a approuvé et autorisé Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer les deux modèles de convention de mise à disposition des installations sportives à titre gracieux et à titre payant.

11) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention cadre régissant la pratique de l'apnée sportive dans la piscine municipale par des organismes**Rapporteur : Monsieur SCAGLIOSO****Délibération DEL_2022_054**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé et autorisé Monsieur le Maire, à signer la convention cadre relative à l'apnée sportive dans la piscine municipale par des organismes.

12) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition de la fosse de plongée aux moniteurs indépendants**Rapporteur : Monsieur SCAGLIOSO****Délibération DEL_2022_055**

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention d'utilisation du bassin de plongée pour les moniteurs professionnels indépendants.

13) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le bailleur I3F et la Ville de Charenton-le-Pont pour les travaux de requalification de la rue Victor Hugo au droit des numéros 14 et 16.**Rapporteur : Monsieur TURANO****Délibération DEL_2022_056**

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire, à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le bailleur social I3F et la Ville de Charenton-le-Pont pour les travaux de requalification de la rue Victor Hugo au droit des numéros 14 et 16.

14) Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'attribuer une subvention complémentaire à Emmaüs Habitat pour surcharge foncière dans le cadre de l'opération de réhabilitation du site du 2 bis, avenue de la Liberté

Rapporteur : Monsieur TURANO

Délibération DEL_2022_057

Le Conseil Municipal a accordé, à l'**unanimité**, une subvention complémentaire pour surcharge foncière de 30 000 € à Emmaüs Habitat dans le cadre de l'opération de travaux de réhabilitation du site du 2 bis, avenue de la Liberté à Charenton-le-Pont.

15) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n°7 au marché public de Performance Energétique pour les Bâtiments dont le titulaire est la Société CRAM.

Rapporteur : Monsieur CRON

Délibération DEL_2022_058

Le Conseil Municipal a autorisé, à l'**unanimité**, Monsieur le Maire à signer l'avenant n°7 relatif au marché de Performance Énergétique et tous les documents qui en découlent.

16) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de mise à disposition à titre gracieux pour l'association Roues Libres d'un local municipal au sein du Parking Bobillot

Rapporteur : Monsieur TURANO

Délibération DEL_2022_059

Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire, à l'**unanimité**, à signer la convention de mise à disposition à titre gracieux d'un local de 50m² situé au sein du Parking Bobillot, 86 quai des Carrières à Charenton-le-Pont pour l'association « Roues Libres ».

17) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Inventaires écologiques Métropolitains" lancé par la Métropole du Grand Paris

Rapporteur :

Délibération DEL_2022_060

Le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, a autorisé Monsieur le Maire, à candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Inventaires écologiques métropolitains » lancé par la Métropole du Grand Paris.

Fin de séance : 21 h 00

**Toutes les délibérations et les documents sont consultables
auprès de la Direction de l'Administration Générale (Hôtel de Ville – 48 rue de Paris).**